

Délibération

**Relative au financement par emprunt d'un investissement sur
le Port de Tonnay-Charente**

Le budget 2013 du Port de Commerce de Tonnay-Charente comprend l'acquisition d'une grue portuaire mobile pour un montant de 1 265 000 euros.

Le financement prévu au budget est le suivant :

- Conseil Général 40% 506 000,00 €
- Emprunt 759 000,00 €

L'Assemblée Générale après avoir pris connaissance des investissements à réaliser et du plan de financement,

- Autorise le Président de la CCIRS, à :
 - Solliciter l'autorisation préalable d'emprunter auprès de l'autorité de tutelle et du Conseil Général.
 - Engager la consultation auprès des banques pour un montant maximum d'emprunt de 759 000,00 euros.
 - A signer tous les documents nécessaires à la mise en place de l'emprunt.

L'Assemblée Générale est appelée à se prononcer sur ce barème

CCI Rochefort et Saintonge

DELIBERATION soumise à l'Assemblée générale, réunie le 27 juin 2013, à Rochefort

Nombre de membres élus en exercice	29
Nombre minimum de membres titulaires pour atteindre le quorum	16
Nombre de membres élus présents	18
Nombre de votants	18
Nombre de voix POUR	18
Nombre de voix CONTRE	0
Nombre d'ABSTENTIONS	0

Roland CAILLET

Jean-Claude DELAUNE

Vice-président Secrétaire

Président